

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2013

ELECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX, DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
ET DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX - (N° 827)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 14

présenté par

M. Poisson, Mme Dalloz, M. Decool, M. Le Mèner et M. Straumann

ARTICLE 3

Supprimer l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.